

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2023.24
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

.....
COMMUNE DE CASTELNAUDARY

.....
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Matière : Domaines de
compétences par thèmes

Sous matière : Politique
de la ville-habitat-
logement

OBJET :
OPERATION «
CŒUR DE VILLE
» N° 2023-02 -
ATTRIBUTION
D'UNE AIDE A
L'IMPLANTA-
TION
COMMERCIALE
EN CŒUR DE
VILLE A
L'AGENCE «UN
TOUR DE CLEF»

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION
CONSEIL EN DATE DU
: 17 JANVIER 2023

AFFICHAGE EN DATE
DU : 17 JANVIER 2023

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU **31 JAN. 2023**

Séance du Conseil Municipal du Lundi 23 janvier 2023
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL,
François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Bernard GRIMAUD,
Jacqueline RATABOUIL, Giovanni ZAMAI, Marie-Claude BOURREL,
Denis BOUILLEUX, Elisabeth ESCAFRE, Sabine CHABERT, Chantal
BARTHES, Agnès SOULIER, Bruno PERLES, Préscillia GRANIER,
Audrey GAIANI, Thierry ROSSICH, Zohra KUFEL, Gérard
MONDRAGON, Adrien ROUZAUD,

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES Donne procuration à Jacqueline
RATABOUIL,
Philippe GUIRAUD Donne procuration à Philippe GREFFIER,
Jean-François VERONIN-MASSET Donne procuration à Denis
BOUILLEUX,
Brigitte BATIGNE Donne procuration à Hélène GIRAL,
Pierre BARBAUD Donne procuration à Patrick MAUGARD,
Régine SURRE Donne procuration à Bernard GRIMAUD,
Michel RATABOUIL Donne procuration à Sabine CHABERT,
Javier DE LA CASA Donne procuration à Bruno PERLES,
Nicolas ASENSIO-VERGNES Donne procuration à Evelyne GUILHEM,
Karole CAFFIER Donne procuration à Gérard MONDRAGON,

Absents excusés :

Delphine SANTINI, Martine LACOMBE,

Secrétaire : Madame Chantal BARTHES

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la mise en place d'une aide à l'implantation commerciale qui a pour vocation d'encourager l'installation et la reprise des commerces en cœur de ville (secteur rue Gambetta, place de Verdun et rue du 11 novembre).

Les modalités d'attribution de cette aide ont été définies par délibération n°2019-207 du 25 septembre 2019 modifiée par la délibération n°2022-194 du 22 septembre 2022, sur la base de critères établis dans le règlement d'attribution de l'aide. Il est précisé que cette aide est attribuée pour une période de 12 mois consécutifs.

A ce jour, ce sont 11 commerces qui ont bénéficié de cette aide, pour un montant global de 23 810 Euros.

Monsieur le Maire indique que le comité de sélection s'est réuni le 4 janvier 2023, pour examiner la demande d'aide, déposée par l'agence « Un Tour de clef », représentée par Madame ESPEU Laeticia, pour occuper des locaux de 60 m² situés « 1 Place de Verdun ».

Le dossier de demande d'aide examiné répondant aux critères d'attribution, il est proposé à l'assemblée d'attribuer une aide mensuelle d'un montant de 200 Euros.

Cette subvention sera versée à compter du 1^{er} février 2023, pour une durée de 12 mois.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE l'attribution de l'aide à l'implantation commerciale pour le dossier de demande déposé par l'agence « Un Tour de clef », représentée par Madame ESPEU Laeticia.

AUTORISE le versement de cette aide d'un montant de 200 Euros à l'agence « Un Tour de clef », représentée par Madame ESPEU Laeticia.

PRECISE que ces dépenses seront inscrites au budget 2023 de la commune, article 6574.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 23 janvier 2023

Le Maire,

Patrick MAUGARD



Ampliation faite le
31 JAN. 2023
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
27 JAN. 2023
Par publication le :
31 JAN. 2023
Par délégation,
Le Directeur Général des Services
Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 27/01/2023

Reçu en préfecture le 27/01/2023

Publié le

ID : 011-211100763-20230123-DB202324-DE

